

De : CDG16 GRH3 <grh3@cdg16.fr>
 Sujet : RE: Demande de renseignements calcul congés payés
 Date : 29-09-2022 16:58
 À : Céline Croizard <mairie@aussac-vadalle.fr>;

Bonjour,

Suite à votre demande et aux éléments que vous nous avez communiqués, veuillez trouver ci-dessous les modalités de calcul des congés payés concernant M. Pascal LALUT :

- Droit à congés de 2020 :
 - début du CMO le 27/06/2020, soit comptabilisation à cette date jusqu'au 31/12/2020 + règle des 15 mois : date limite de report des congés le 31/03/2022 : congés perdus puisque l'agent était en disponibilité d'office à cette date.
- Droit à congés de 2021 :
 - du 01/01/2021 au 26/06/2021 (puisque fin de son CMO le 26/06/2021 : 25 jours (5 fois les obligations hebdomadaires de travail) proratisés sur 6 mois = 12,5 jours soit 10 jours (en position de maladie, les congés sont limités à 20 jours par an)).
- Calcul :
 1. Rémunération brute à plein traitement des 6 mois de 2021 $\times 10 \text{ j} = Y \times 10 \%$ = Somme due $= 410,84 \text{ €}$
 25 j

ou

2. Rémunération brute mensuelle à plein traitement $\times 10 \text{ j} = \text{Somme due}$
 30 j

$612,31 \text{ €}$
 \times

$1836,92 \text{ } \frac{\times 10}{30}$

Cordialement,



Stéphanie PLUYAUD
 Gestionnaire R.H - Expertise Paie
 Centre de Gestion de la F.P.T. de la Charente
 30 rue Denis Papin - CS 12213 - 16022 ANGOUEME Cedex
 Tel : 05.45.69.70.04

$1102,15 \neq 489,84 \text{ €}$

Les données et renseignements contenus dans ce mail sont personnels et confidentiels. Ils n'engagent que le signataire de ce mail.

Ce message est adressé à la personne ou à l'entité dont les coordonnées figurent ci-dessus.

Si vous n'êtes pas le bon destinataire, nous vous demandons de ne pas copier, utiliser ou divulguer cette communication, de notifier cette erreur à l'expéditeur et d'effacer immédiatement cette communication de votre système.

De : Céline Croizard <mairie@aussac-vadalle.fr>
 Envoyé : jeudi 29 septembre 2022 11:56
 À : CDG16 GRH3 <grh3@CDG16.FR>
 Cc : LIOT Gérard <mairie@aussac-vadalle.fr>
 Objet : RE: Demande de renseignements calcul congés payés

Bonjour,

L'agent était à temps complet soit 35h sur 5 jours.